






Risques potentiels :	 
Équipement de protection individuel requis :	  
Formations requises :	Formation SIMDUT Formation sécurité en laboratoire Formation sur la biosécurité
Référence :	Guide canadien de la biosécurité, 2016, Gouvernement du Canada.

⚠ Attention : Ne jamais décontaminer dans l'autoclave des déchets biologiques ayant été en contact avec des produits chimiques volatils ou toxiques, ou des matières radioactives. Si c'est le cas, contactez la Gestion des matières dangereuses.

Étape 1 : Avant le chargement de l'autoclave

1. S'assurer que l'autoclave est en bon état.
2. S'assurer que toutes les matières utilisées (sacs, portoirs, contenants et verrerie) peuvent être traitées à l'autoclave. Certains sacs empêchent la pénétration de la vapeur, et d'autres peuvent fondre pendant le cycle.
3. S'assurer que les déchets sont autoclavables.

⚠ Matériel permis : boîtes de pétri, tubes, pipettes, embouts de pipettes, gants, essuie-tout, milieu de culture, substances biologiques stable non volatile.



Photo #1
Matériel solide permis

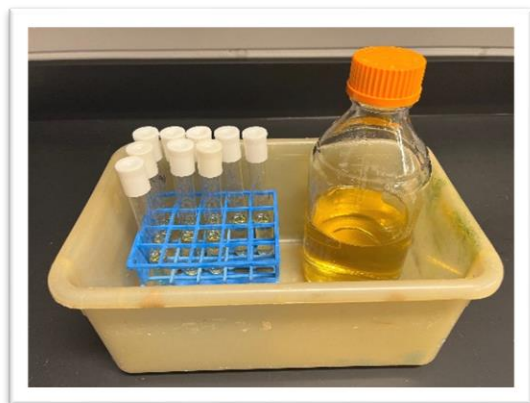


Photo #2
Matériel liquide permis

Étape 2 : Préparation du matériel solide

Préparation du matériel solide :

1. Placer le matériel dans un sac autoclavable pour les déchets biomédicaux.
2. Remplir jusqu'au $\frac{3}{4}$ du sac.
3. Ne pas fermer hermétiquement les sacs pour autoclave pour permettre le passage de la vapeur.
4. Placer le sac dans un contenant secondaire (bac de plastique autoclavable) afin de prévenir les déversements (photo #3).



Photo #3

Étape 3 : Préparation du matériel liquide

1. Placer les petits tubes contenant du liquide sur un portoir puis dans le bac de plastique autoclavable.
2. Placer la verrerie contenant du liquide directement dans le bac de plastique autoclavable (Photo #4).
3. Desserrer les bouchons pour éviter l'éclatement du contenant par l'effet de la pression.

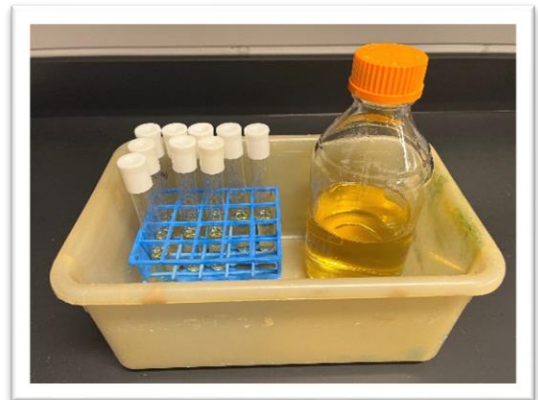


Photo #4

4. S'assurer que le liquide ne dépasse jamais plus du $\frac{2}{3}$ du contenant (photo #5).



Photo #5

Étape 4 : Chargement de l'autoclave

1. Charger les matières dans l'autoclave selon les recommandations du fabricant (photo #6).
2. Disposer les contenants de manière à permettre à la vapeur de circuler librement autour d'eux.
3. Éviter de laisser le matériel toucher les parois ou le haut de l'enceinte.
4. Éviter de surcharger l'autoclave pour permettre à la vapeur de bien circuler autour.
5. Refermer la porte de l'autoclave (photo #7).
6. Vérifier que la porte de l'autoclave est bien fermée et verrouillée et que le bon cycle a été sélectionné.
7. Entamer le cycle de décontamination des déchets.

⚠ Attention : N'oubliez pas de suivre les recommandations du fabricant propres votre autoclave (Exemples : ajout d'eau distillée, choix du cycle selon déchets solides vs déchets liquides).



Photo #6



Photo #7

Étape 5 : Déchargement de l'autoclave

1. Enfiler les équipements de protection individuel : lunettes de sécurité, gants longs résistants à la chaleur et sarrau.
2. Pensez toujours que l'enceinte peut être brûlante.
3. Vérifier que la pression à l'intérieur de l'autoclave est revenue à zéro en vérifiant sur le manomètre (photo #8).
4. Ouvrir la porte de l'autoclave en se plaçant sur le côté pour ne pas être exposé à la vapeur de l'autoclave.



Photo #8

5. Décharger le matériel de l'autoclave (photo #9).
6. Lorsque le matériel est refroidi, retirer ou altérer le symbole de danger biologique qui est apposé sur le sac.
7. Peser le sac et remplir le registre de décontamination (Annexe 1).



Photo #9

Disposition des déchets biologiques

Les sacs autoclavés doivent être mis dans un sac noir d'ordures régulières.

⚠ Attention : Si le sac à ordures est transparent, une étiquette **MATÉRIEL DÉCONTAMINÉ** doit être apposée sur le sac.

Contrôle de qualité

La vérification de l'efficacité du processus de décontamination doit être effectuée périodiquement pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la décontamination efficace du matériel avant sa mise aux rebus. Cette vérification doit être faite de façon régulière. La fréquence de vérification peut varier selon l'utilisation de l'autoclave, allant d'une fois par semaine à une fois par mois, et peut être déterminée en collaboration avec la conseillère en biosécurité. La vérification doit se faire à l'aide d'un indicateur biologique qui est constitué d'une quantité standardisée de spores bactériennes servant à prouver que les conditions de stérilisation de la charge sont adéquates.

Vérification du cycle d'autoclavage

1. Placer un indicateur biologique (photo #1) au centre du matériel à décontaminer (photo #2).
2. Laisser un autre indicateur biologique à l'extérieur de l'autoclave (photo#3).
3. Effectuer un cycle de décontamination comme d'habitude, tel que décrit plus haut.
4. À la fin du cycle de décontamination, récupérer l'indicateur biologique.
5. Incuber les deux indicateurs biologiques selon les recommandations du fabricant (photo #4).
6. Après la période d'incubation, vérifier la prolifération dans l'indicateur et les résultats attendus (voir photo #5).
7. Remplir le registre de contrôle de qualité de l'autoclave (Annexe 2).

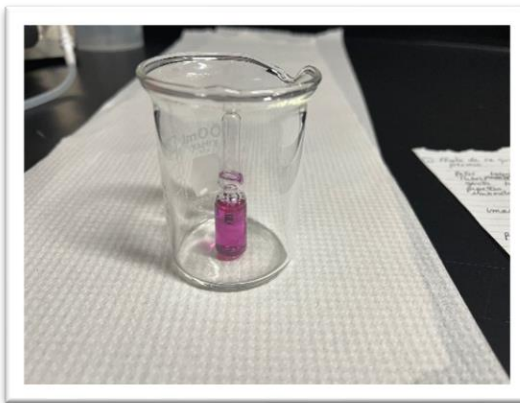


Photo #1

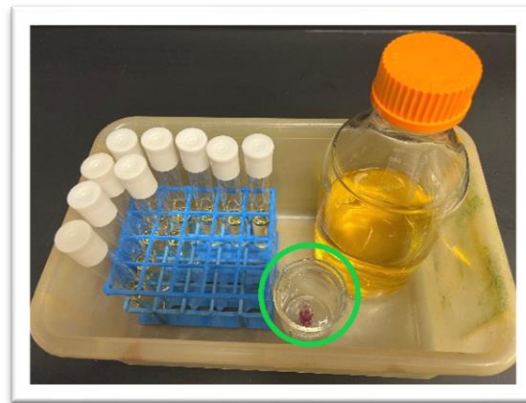


Photo #2



Photo #3

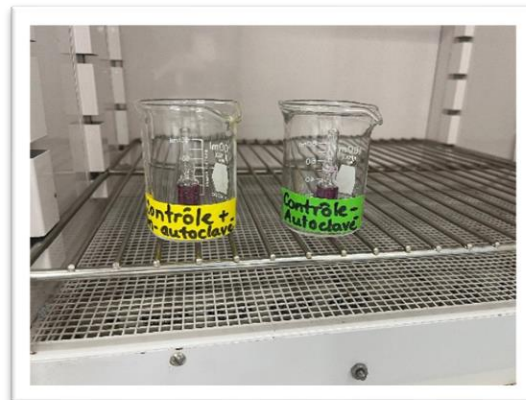


Photo #4

Utilisation de l'autoclave

Traitement des déchets biomédicaux

Résultats attendus

Traitement de l'indicateur	Autoclavé	Non-autoclavé
Contrôle	-	+
Prolifération	-	+
Couleur de l'indicateur	Rose	Jaune

⚠ ATTENTION : Ceci est un exemple effectué avec le kit de MERCK. Les couleurs et les procédures exactes peuvent différer d'une compagnie à l'autre.

Si les résultats ne concordent pas :

- Vérifier la date d'expiration des indicateurs et le cycle utilisé et refaire le test une 2^e fois.
- Si les résultats ne concordent toujours pas avec les résultats attendus, ne plus utiliser l'autoclave, apposer une affiche sur l'autoclave (ne pas utiliser) et placer un appel de service a des fins de réparation.



Photo #5

Historique des changements et approbations

Création par	Marie-Eve Ducharme	Date	2023 /01/19 <small>AAAA/MM/JJ</small>
Date du changement	Description du changement		
/ / <small>AAAA/MM/JJ</small>		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
/ / <small>AAAA/MM/JJ</small>		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
/ / <small>AAAA/MM/JJ</small>		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	

